

RCS : MEAUX Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 01918 Numéro SIREN : 798 204 384 Nom ou dénomination : A.B.M.
--

Ce dépôt a été enregistré le 05/12/2023 sous le numéro de dépôt 15225

1225

SAS A.B.M.

SAS au capital de euros

Siège social : 61 AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT 77260 LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE

RCS n°798204384- RCS MEAUX

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DE L'EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2023

Le 13 octobre 2023, à 10 h 00, le soussigné Mr GONCALVES FABRICE, actionnaire unique de la société SAS A.B.M. dont le siège social est situé au siège social, a établi et arrêté les comptes annuels pour cette Assemblée Générale Ordinaire.

L'assemblée est présidée par Monsieur GONCALVES Fabrice.

Le Président constate que :

Sont présents :

- Mr GONCALVES FABRICE, représentée par , propriétaire de 800,00 actions, représentant 800,00 voix, Président de la société.

Le Président déclare que l'assemblée est valablement constituée; elle peut donc délibérer et prendre toute décision ordinaire.

Les documents ci-dessous ont été adressés aux actionnaires quinze jours avant la date de la présente assemblée et sont tenus à leur disposition au siège social. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle à l'assemblée l'**ORDRE DU JOUR** :

- Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Présidence de l'exercice clos au 30/06/2023.
- Affectation du résultat.
- Ratification de la rémunération des dirigeants
- Fixation de la rémunération des dirigeants
- Situation des comptes courants d'actionnaires à la date de clôture.

Puis lecture est donnée du rapport de la Présidence.

La discussion est ouverte.

Les comptes sont alors présentés et étudiés sans qu'aucune difficulté particulière ne se présente.

Personne ne demandant plus la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurants à l'ordre du jour :

Décision N° 2 - Affectation du résultat

Compte tenu du bénéfice de 52 773,12 Euros de l'exercice formant un résultat affectable de 52 773,12 Euros, l'actionnaire unique décide de procéder aux affectations suivantes :

- Au report à nouveau pour 52 773,12 Euros ;

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'actionnaire unique prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes au cours des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

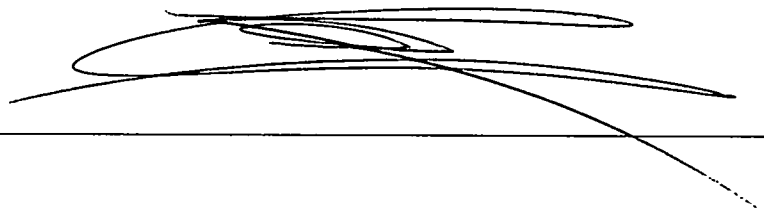
- Clôture au 30/06/2022 : NEANT
- Clôture au 30/06/2021 : 2 000,00 €

- Clôture au 30/06/2020 : NEANT

Extrait certifié conforme aux décisions de l'actionnaire unique du 13/10/2023.

Signature de la Présidence :

Mr GONCALVES FABRICE

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right, enclosed within a rectangular box.

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2023
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

N°15948*05

Désignation de l'entreprise		SAS A.B.M.		Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise		61 AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT		77260 LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE		
SIRET		79820438400019				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12		
				Exercice N clos le		
				30062023		
		Brut		Amortissements-Provisions		
		1		2		
				Net		
				3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	7 000	012	7 000
		Autres *	014	1 050	016	1 050
	Immobilisations corporelles *		028	175 823	030	90 866
	Immobilisations financières * (1)		040	830	042	830
	Total I (5)		044	184 703	048	91 916
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	109 551	052	109 551
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	70	066	70
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	9 234	070	9 234
		Autres * (3)	072	18 424	074	18 424
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	135 130	086	135 130
	Charges constatées d'avance *		092	11 298	094	11 298
	Total II		096	283 707	098	283 707
	Total général (I + II)		110	468 410	112	376 494
PASSIF						
Exercice N NET						
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120	8 000		
	Ecarts de réévaluation		124			
	Réserve légale		126	800		
	Réserves réglementées *		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)		132			
	Report à nouveau		134	37 348		
	Résultat de l'exercice		136	52 773		
	Subventions d'investissement		137			
	Provisions réglementées		140			
	Total I		142	98 921		
Provisions pour risques et charges		154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	76 734		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164	110 915		
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166	56 559		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 2 422)		172	33 365		
	Produits constatés d'avance		174			
Total III		176	277 573			
Total général (I + II + III)		180	376 494			
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	53 496	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	56 427	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	6 583	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

certifié conforme

②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A.B.M.

Néant ☐ *

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐

Exercice N clos le

3 0 0 6 2 0 2 3

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210		
	Production vendue {	biens		dont export	215		214		
		services *		et livraisons					
				intracommunautaires	217		218	853 345	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222		
	Production immobilisée*						224		
	Subventions d'exploitation reçues						226	3 150	
	Autres produits						230	1 643	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	858 137	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234		
	Variation de stocks (marchandises)*						236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238	355 036	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240	-15 651	
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)						242	237 145	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE * 243 2 281)						244	8 180	
	Rémunérations du personnel*						250	143 837	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	48 007	
	Dotations aux amortissements*						254	19 570	
	Dotations aux provisions						256		
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259				262	34	
		cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						
	Total des charges d'exploitation (II)						264	796 158	
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								270	61 980
Produits financiers (III) 280				186	Charges financières (V)			294	863
Produits exceptionnels (IV)								290	6 583
Charges exceptionnelles (VI) {				dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300	6 868	
				dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348				
Impôt sur les bénéfices* (VII)								306	8 245
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)								310	52 773
B- RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col.2			312	52 773	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316			
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles					318			
	Provisions non déductibles*					322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)					324	8 245		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés		247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248	45		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997	
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU -TE (44. octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 dundécies)	991		Investissements outre-mer	344				
	ZFANG (44 quaterdecies)	345							
	BUD (44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit					346		350
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)					655		
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)					643		
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)					645				
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)					647				
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)					648				
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)					641				
Dédutions exceptionnelles (Art. 39 decies F)					990				
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)					649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2								352	61 063
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *							356	
	Déficits antérieurs reportables : * 11 084 dont imputés sur le résultat :								360 11 084
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col.1 Déficit col.2								370	49 979

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Certifié conforme

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SAS A.B.M.						Néant ☐ *			
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	7 000	402		404		406	7 000		
	Autres	410	1 050	412		414		416	1 050		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	28 581	442	13 529	444		446	42 110		
	Installations générales agencements, aménagements divers	450	34 888	452		454		456	34 888		
	Matériel de transport	460	62 200	462	42 898	464	11 315	466	93 783		
	Autres immobilisations corporelles	470	5 292	472		474	250	476	5 042		
Immobilisations financières		480	830	482		484		486	830		
TOTAL		490	139 842	492	56 427	494	11 565	496	184 703		
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500	1 050	502		504		506	1 050		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	20 289	532	3 810	534		536	24 099		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	21 861	542	3 271	544		546	25 131		
	Matériel de transport	550	31 303	552	12 231	554	6 293	556	37 242		
	Autres immobilisations corporelles	560	4 386	562	258	564	250	566	4 394		
TOTAL		570	78 889	572	19 570	574	6 543	576	91 916		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	PEUGEOT 208	2	HP PROBOOK	3		4		5	
			FK-547-RB								
		6		7		8		9		10	
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19 %	⑥	15 % ou 12,8 %	⑦	0 %	⑧
1	11 315	6 293	5 023	6 583	1 561						
2	250	250									
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	11 565	580	6 543	582	5 023	584	6 583	586	1 561	588
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾					579		Régularisations	590		583	
TOTAL					596	1 561	585		597		599

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

CERTIFIÉ CONFORME

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A
bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A.B.M.

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immob. incorp	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	11 084
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter
Déficits imputés		983	11 084
Déficits reportables		984	
Déficits de l'exercice		860	
Total des déficits restant à reporter		870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380	
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	54 672
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	48 268
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant de l'investissement.

CEA.F.E. conforme